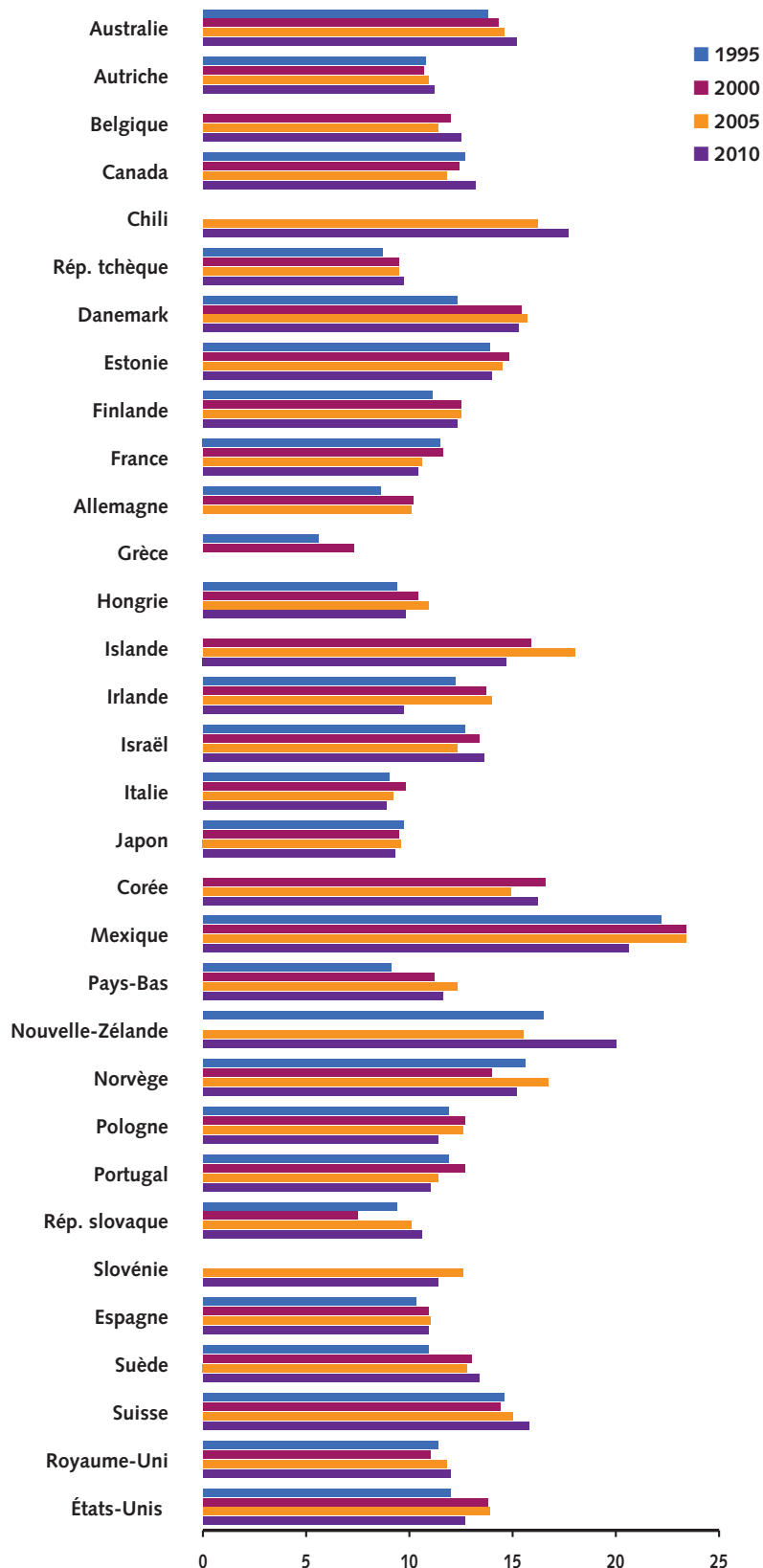


Financement des établissements d'enseignement

Comparaison entre les pays de l'OCDE

1. Évolution des dépenses totales d'éducation

Une comparaison des dépenses totales d'éducation des pays de l'OCDE montre une évolution positive, dans la plupart de ces pays, entre 1995 et 2010 (graphique 1). Pour la Nouvelle-Zélande, la part de l'éducation dans les dépenses publiques totales a augmenté de 4,5 points. C'est l'augmentation la plus importante dans les pays de l'OCDE, elle est passée de 15,5% à 20% entre 2005 et 2010. Par contre, le Mexique et l'Islande, ont connu une baisse notable de 3,3 points pour la même période. **En France, cette part est quasi-stable, mais elle a connu une baisse de 1,2 point entre 2000 et 2010.**



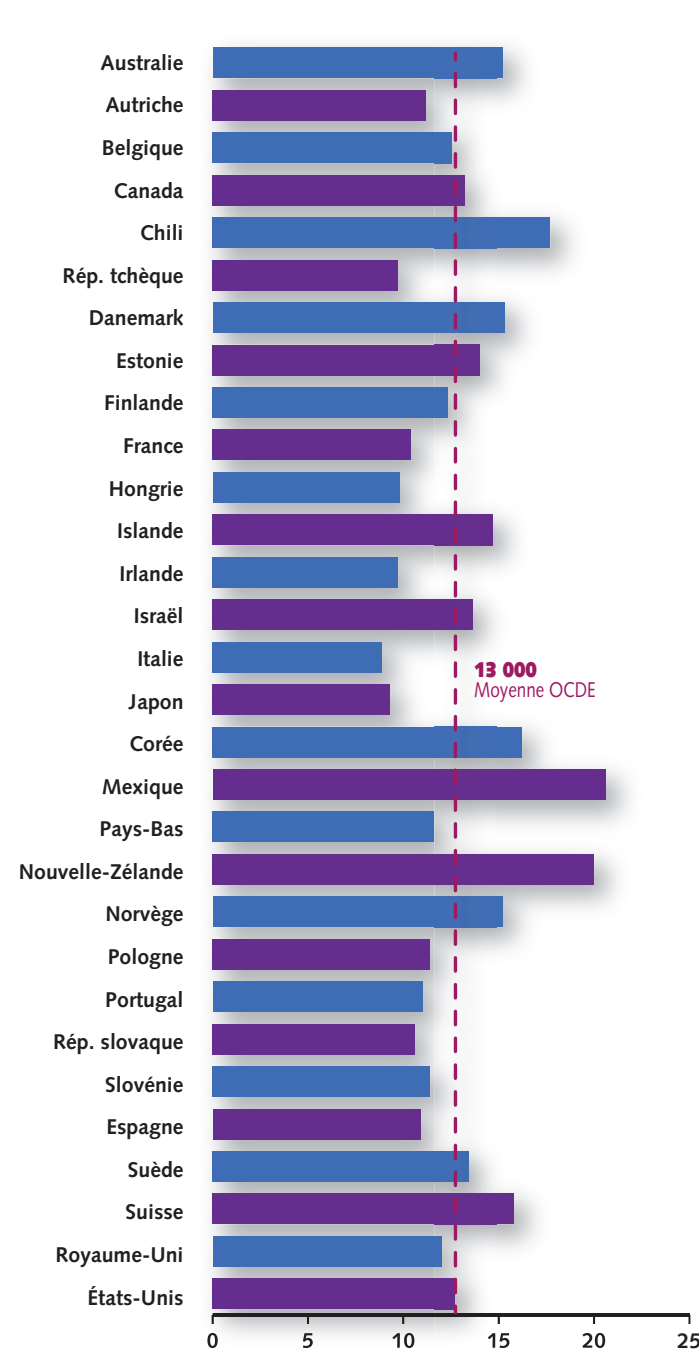
Graphique 1. Dépenses publiques totales d'éducation dans les pays de l'OCDE (1995, 2000, 2005 et 2010) - Sources OCDE 2013

2. Positionnement des pays de l'OCDE par rapport à la moyenne des dépenses publiques totales d'éducation

Près de la moitié des pays de l'OCDE se positionne au dessus de la moyenne des dépenses publiques totales d'éducation (graphique 2).

En 2010, Le Mexique et la Nouvelle-Zélande sont les pays qui ont la part la plus importante de l'éducation dans les dépenses publiques totales, avec respectivement 20,6% et 20 %. Ces deux pays sont largement au dessus de la moyenne des pays de l'OCDE, qui est de 13 %. Avec 8,9 %, l'Italie dispose de la part la plus faible par rapport à l'ensemble des pays de l'OCDE.

La France est en-dessous de la moyenne avec une part d'éducation dans les dépenses totales de 10,4 % en 2010.

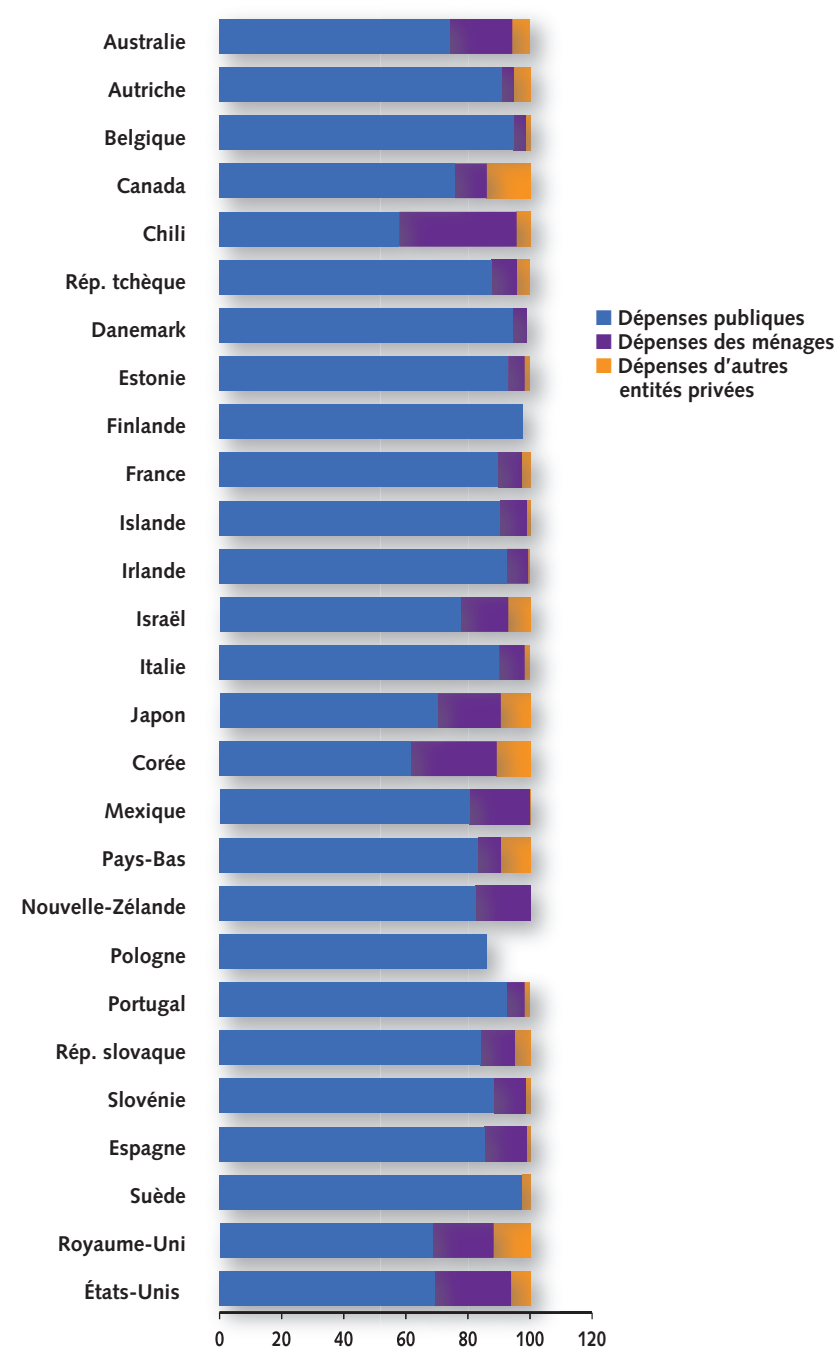


Graphique 2. Positionnement des pays de l'OCDE par rapport à la moyenne des dépenses publiques totales d'éducation, pour tous les niveaux (2010) - Sources OCDE 2013

3. Contributions publiques et privées au financement des établissements d'enseignement

Pour la plupart des pays de l'OCDE, le financement des établissements d'enseignement se réalise principalement par le biais de fonds publics (graphique 3). En effet, pour le Danemark et la Suède, plus de 95% des financements proviennent du secteur public. **Pour la France, la contribution publique au financement des établissements d'enseignement est de 90%.**

En revanche, presque la moitié du financement des établissements d'enseignement (42%) au Chili, provient du secteur privé (ménages et autres entités), en 2010. C'est le cas également pour la Corée (40%).



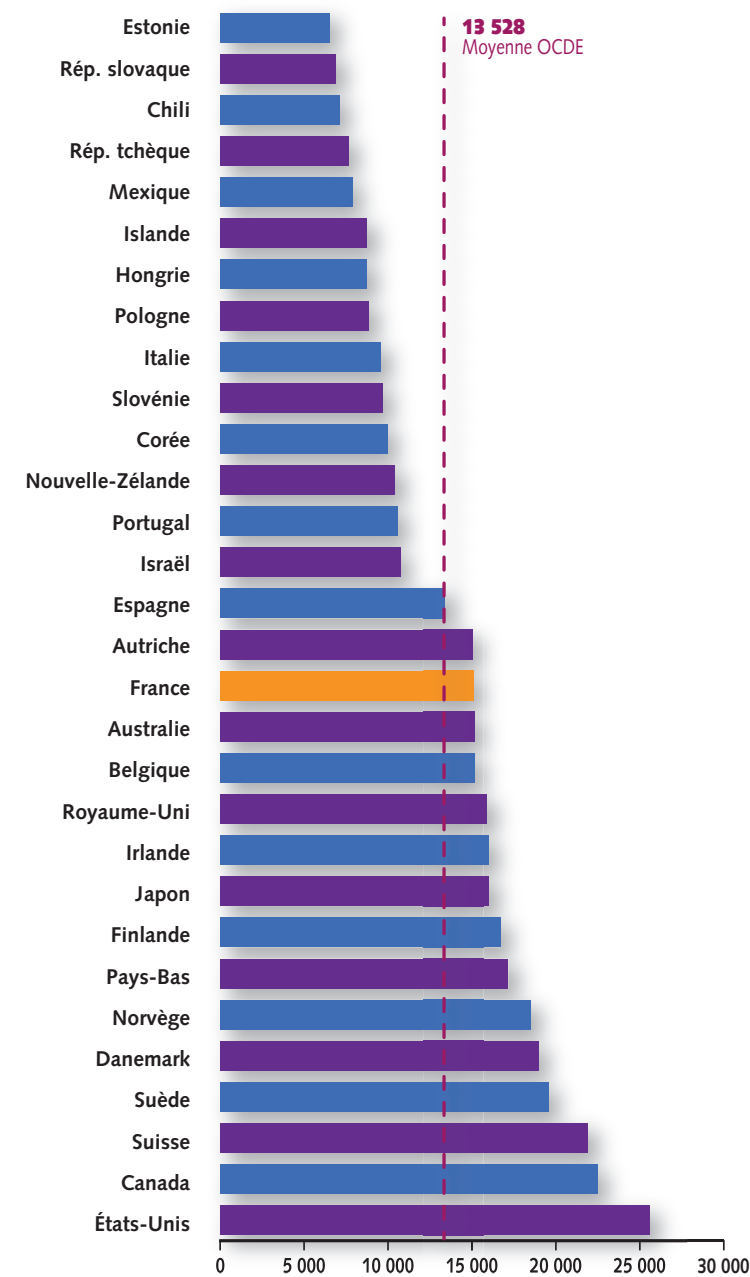
Graphique 3. Contributions publiques et privées au financement des établissements d'enseignement dans les pays de l'OCDE (2010) - Sources OCDE 2013

4. Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par étudiant

Parmi les pays de l'OCDE, les Etats-Unis possèdent les dépenses annuelles des établissements d'enseignement par étudiant les plus élevées, soit 25 576 euros en 2010, viennent ensuite le Canada (22 475 euros) et la Suisse (21 893 euros) (graphique 4).

L'Estonie et la République Slovaque ont les dépenses les plus faibles par étudiant avec respectivement 6 501 euros et 6 904 euros.

En France, les dépenses annuelles par étudiant en 2010 sont égales à 15 067 euros. Cette part est supérieure à la moyenne des pays de l'OCDE (13 528 euros). En 2006, les dépenses d'enseignement supérieur par étudiant de la France (soit 11 568 euros) étaient inférieures à la moyenne de l'OCDE (soit 12 336 euros).



Graphique 4. Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par étudiant (2010) Sources OCDE 2013

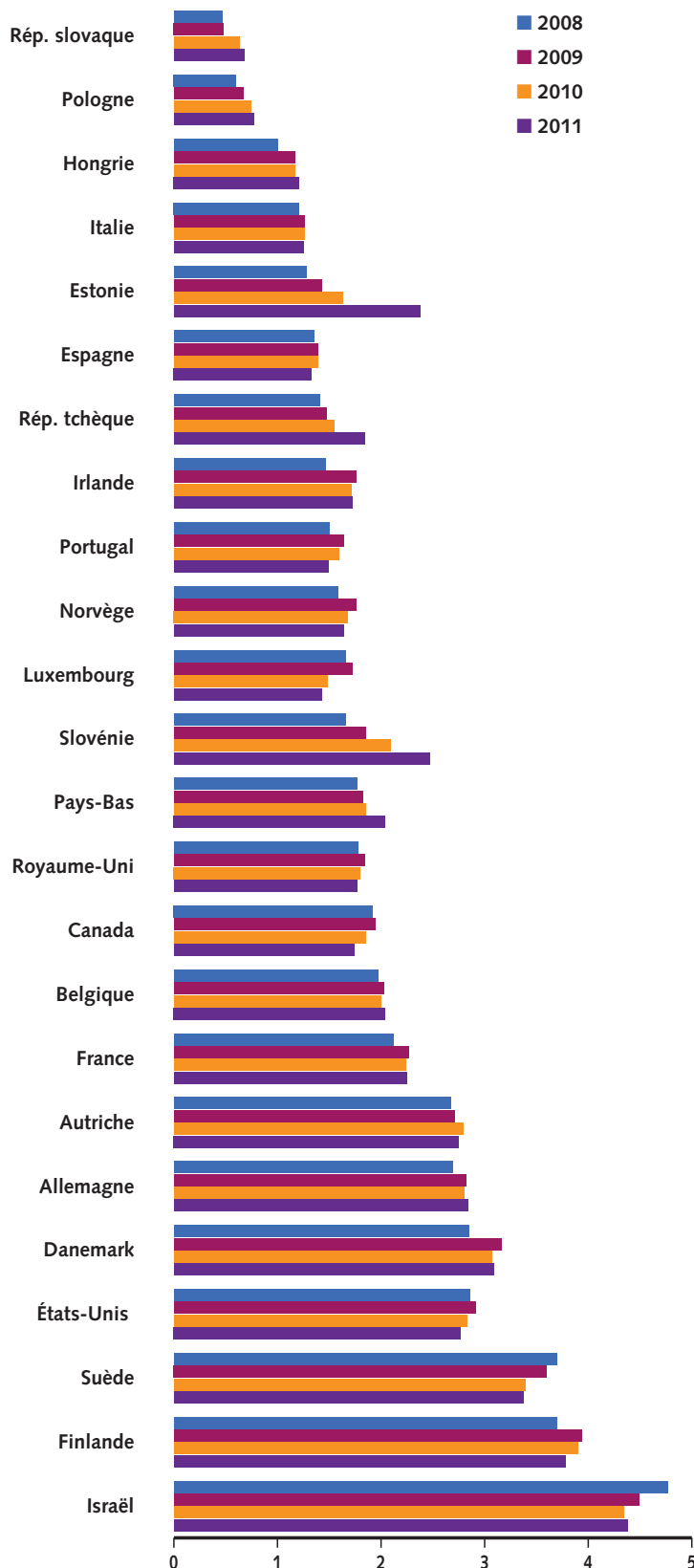
5. Évolution des dépenses en R&D

Israël est le pays qui investit le plus dans la R&D (4,38% en 2011), parmi les pays de l'OCDE (graphique 5). L'Allemagne est en 6^e position avec une part des dépenses R&D égale à 2,84% en 2011. La France arrive en 8^e position (2,25%) avec une légère augmentation en 2011 par rapport à 2010 (2,24%).

Par rapport à sa stature économique, la France investit peu dans l'enseignement supérieur et la recherche, malgré les efforts déployés. C'est un enjeu incontournable pour le pays, dont les finances publiques sont exsangues.

Il faut donc différencier les sources de financement. La CGE propose que l'effort soit partagé en trois tiers entre familles, entreprises et État et réalisé sur une période de 7 à 10 ans.

L'augmentation d'un point de PIB représente la somme considérable de 20 milliards d'euros.



Graphique 5. Évolution des dépenses en R&D en pourcentage du PIB (2008-2011) - Sources OCDE 2013